

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAURIERE
SEANCE DU 28 JUILLET 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 28 juillet, le Conseil Municipal de la commune de LAURIERE, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. PORTE Jean-Pierre, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 14

Date de convocation du conseil municipal: 21 juillet 2023

PRESENTS : M. Jean-Pierre PORTE, M. Philippe DOYELLE, M. Christian LEBON, Mme Valérie BONNET, M. Christian FRADY, Corinne BERNADET, Mme Bernadette DESMOULIN, M. Claude GILOUPPE, M. Rémy TRICHANT, Mme Céline MALLET ;

POUVOIRS: M. Jean-Jacques FAUCHER donne pouvoir à M. Christian FRADY,

M. Jérôme LEFORT donne pouvoir à M. Philippe DOYELLE,

Mme Brigitte LESUEUR donne pouvoir à Mme Céline MALLET,

Mme Liliane HERBRICH donne pouvoir à Mme Valérie BONNET

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 14

Nombre de conseillers municipaux présents 10

Ordre du jour de la séance

- Désignation du secrétaire de séance
- Constatation du quorum
- Procès-verbal du conseil municipal du 23 Juin 2023
- Délibération déterminant le nombre d'adjoint
- Délibération modificative n°2 du budget principal
- Délibération modifiant la constitution des commissions
- Divers

Madame Valérie BONNET a été désignée secrétaire de séance.

Procès-verbal du 14 Avril 2023 Adopté à cinq abstentions (Jean-Jacques FAUCHER, Christian FRADY, Corinne BERNADET, Céline MALLET et Brigitte LESUEUR) et 9 pour.

Délibération 2023/30 : suppression d'un poste d'adjoint suite à démission

Monsieur le Maire a fait part au Conseil Municipal du 23 juin 2023 que Monsieur Christian FRADY, par courrier du 20 juin 2023, adressé à Madame la Préfète de la Haute-Vienne, a souhaité se démettre de ses fonctions d'adjoint au maire.

Cette démission a été acceptée le 28 juin 2023 par Madame la Préfète de la Haute-Vienne.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-4 ; L.2122-7, L.2122-7-1, L.2122-7-2, L.2122-10, L.2122-15,

Vu la délibération n°2020/09 du 20 mai 2022 fixant à quatre le nombre d'adjoints au maire,

Considérant que le corps municipal compte actuellement 4 adjoints, nommé le 25 Mai 2020 (délibération n°2020/09 du 25 mai 2020), mais que ce nombre pourrait être ramené à 3 adjoints, sans que la bonne marche des services municipaux n'en soit altérée et sans que ne soit atteinte la limite de 30 % de l'effectif légal du conseil municipal fixée par l'article L.2122-2 du code général des collectivités territoriales

Monsieur le Maire propose, en conséquence, de supprimer le poste de 4ème adjoint. Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant qu'il y a intérêt, en vue d'assurer la bonne marche des services municipaux, de réduire le nombre des adjoints et de le porter à 3 adjoints,

Le conseil municipal décide à 3 abstentions (Céline MALLET, Brigitte LESUEUR, Christian FRADY) et 11 pour de supprimer un poste d'adjoint pour la durée du mandat, portant ainsi le nombre d'adjoints à TROIS.

Annexe à la délibération n° 2023/30 du 28 juillet 2023

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

FONCTION	CIVILITÉ	NOM ET PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ÉLECTION	SUFFRAGES OBTENUS
Maire	Monsieur	PORTE Jean-Pierre	09/09/1965	25/05/2020	207
Premier adjoint	Monsieur	DOYELLE Philippe	22/09/1953	25/05/2020	185
Deuxième adjoint	Monsieur	LEBON Christian	11/07/1953	25/05/2020	206
Troisième adjointe	Madame	BONNET Valérie	23/04/1966	25/05/2020	191
Conseillère	Madame	LESUEUR Brigitte	29/09/1959	25/05/2020	199
Conseillère	Madame	MALLET Céline	01/07/1993	25/05/2020	199
Conseiller	Monsieur	TRINCHANT Rémy	15/03/1968	25/05/2020	195
Conseiller	Monsieur	GILOUPPE Claude	13/05/1947	25/05/2020	191
Conseillère	Madame	DESMOULIN Bernadette	11/07/1948	25/05/2020	187
Conseiller	Monsieur	FAUCHER Jean-Jacques	16/01/1959	25/05/2020	187
Conseiller	Monsieur	LEFORT Jérôme	30/04/1975	25/05/2020	186
Conseillère	Madame	HERBRICH Liliane	06/03/1946	25/05/2020	179
Conseiller	Monsieur	FRADY Christian	23/07/1958	25/05/2020	175
Conseillère	Madame	BERNADET Corinne	03/10/1964	25/05/2020	165

Délibération 2023/31 : redéfinition de la composition des commissions

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de modifier les commissions suite à la démission d'un adjoint et au décès d'un conseiller municipal.

Vu la délibération 2020-25 fixant les commissions pour 4 adjoints en fonction,

Compte tenu de la démission de Monsieur Christian FRADY au poste d'adjoint au maire, confirmée par Madame la Préfète de la Haute-Vienne le 28 juin 2023,

Compte tenu du décès le 30 juin 2022, de Monsieur Alain RATINAUD, conseiller municipal,

Vu la délibération 2023-30 du 28 juillet 2023 décidant de la suppression d'un poste d'adjoint,

Sur présentation de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 3 abstentions (Christian FRADY, Céline MALLET, Brigitte LESUEUR) et 11 pour valide la composition des commissions et charge le maire de la bonne exécution de la présente délibération et précise que le Maire est membre de droit de toutes les commissions et que le nom de l' élu souligné en est le rapporteur :

APPELS D'OFFRE ET ADJUDICATIONS :

Philippe DOYELLE, Jean-Jacques FAUCHER, Valérie BONNET, Corinne BERNADET, Christian LEBON, Jérôme LEFORT

AGRICULTURE, FORET ET PETIT PATRIMOINE:

Philippe DOYELLE, Christian FRADY, Jérôme LEFORT, Claude GILOUPPE

EMBELLISSEMENT, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE, PCAET et SYDED :

Philippe DOYELLE, Brigitte LESUEUR, Rémy TRINCHANT, Céline MALLET, Claude GILOUPPE

URBANISME, PLU(I), DTEPC :

Philippe DOYELLE, Jean-Jacques FAUCHER, Jérôme LEFORT

COMMERCE, ARTISANAT, TOURISME

Philippe DOYELLE, Jérôme LEFORT, Jean-Jacques FAUCHER, Rémy TRINCHANT, Céline MALLET

CULTURE, ASSOCIATIONS :

Philippe DOYELLE, Brigitte LESUEUR, Corinne BERNADET, Céline MALLET, Bernadette DESMOULIN

VOIRIE, ELECTRICITE

Christian LEBON, Claude GILOUPPE, Jean-Jacques FAUCHER

EAU, ASSAINISSEMENT

Christian LEBON, Claude GILOUPPE, Jean-Jacques FAUCHER, Philippe DOYELLE, Jérôme LEFORT

BATIMENTS, TRAVAUX, LOCATIONS

Christian LEBON, Jean-Jacques FAUCHER, Jérôme LEFORT

CIMETIERE

Christian LEBON, Corinne BERNADET, Brigitte LESUEUR, Bernadette DESMOULIN

HYGIENE ET SECURITE :

Christian LEBON, Valérie BONNET

FINANCES, BUDGET :

Valérie BONNET, Christian LEBON, Corinne BERNADET, Jérôme LEFORT, Philippe DOYELLE

COMMUNICATION, INTERNET, BULLETINS, REUNIONS PUBLIQUES

Valérie BONNET, Rémy TRINCHANT, Philippe DOYELLE

JEUNESSE, SPORTS, ECOLE

Valérie BONNET Rémy TRINCHANT, Bernadette DESMOULIN, Brigitte LESUEUR,

CCAS

Valérie BONNET Corinne BERNADET, Bernadette DESMOULIN, Brigitte LESUEUR, Liliane HERBRICH, Céline MALLET

Délibération 2023/32 : décision modificative n°2 du budget principal

Vu le courrier de Madame la Directrice des Finances Publiques en date du 26 juin 2023 informant de la mise en œuvre du prélèvement pour hausse du taux de la taxe d'habitation sur les avances mensuelles de fiscalité locale à la charge des communes ayant procédé à une hausse du taux THp entre 2017 et 2019 (article 16 de la loi des finances pour 2020)

Monsieur le Maire informe que ce prélèvement s'imputera sur l'avance mensuelle de fiscalité directe locale du mois de juillet 2023 uniquement et qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits budgétaires à l'article concerné au budget principal.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et délibéré, décide à 14 voix pour la modification budgétaire suivante :

Intitulé	Article	Dépenses
Publicité, Publications, relations publiques	623	- 600€
Autres reversements de fiscalité directe	739118	+ 600€
TOTAL		0€

Délibération 2023/33 : mise à jour des indemnités des élus

Vu les articles L.2123 20 à L.2123 24 1 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu l'article L.2123-20 du CGCT qui fixe les taux maximum des indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers municipaux,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 25 Mai 2020 constatant l'élection du maire et de 4 adjoints,

Vu les arrêtés municipaux en date du 12 juin 2020 portant délégation de fonctions à Messieurs Philippe DOYELLE, Christian LEBON, Christian FRADY adjoints et Madame Valérie BONNET

Vu la délibération du conseil municipal 2020/19 du 25 mai 2020 fixant les indemnités de fonction du maire et des élus,

Vu la démission d'un adjoint au maire acceptée par Madame La Préfète de la Haute-Vienne le 28 juin 2023,

Vu la délibération du Conseil Municipal 2023/30 du 28 juillet 2023 relative à la suppression d'un poste d'adjoint suite à démission,

Considérant l'incidence de cet acte sur le montant de l'enveloppe indemnitaire, calculée au regard du nombre des adjoints effectivement en fonction

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à un contre (Corinne BERNADET) cinq abstentions (Christian FRADY, Bernadette DESMOULIN, Céline MALLET, Jérôme LEFORT, Liliane HERBRICH) et huit pour, de porter à trois le nombre d'adjoints percevant une indemnité d'élu pour l'exercice effectif de leurs fonctions, et de ne pas modifier les montants de ces indemnités fixés par délibération du 25 mai 2020, répartis comme suit :

- Maire : 40.3 de l'indice 1027

- 1er – 2ème et 3ème adjoints : 10.7 % de l'indice 1027

D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

Points divers :

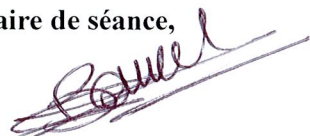
- Panneaux photovoltaïques de La Bezassade : les élus demandent de vérifier si le bail est soumis à la TVA (commercial ou non).

- Monsieur Doyelle informe l'assistance que des sondages sont prévus pour vérifier les fondations de l'église.

- Christian Lebon a sollicité des devis auprès de SEHV pour remplacer par des ampoules led l'éclairage public des villages de Bagnol et de La Bezassade qui s'élèvent à 9500€ et subventionnés à hauteur de 3500€.

Séance levée à 19h50.

Secrétaire de séance,



Valérie BONNET

Le Maire,

Jean-Pierre PORTE

